



Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'AEFE du 27 novembre 2025

Ce qu'il faut retenir :

Un contexte de “profonds bouleversements” qui “oblige à réfléchir à des solutions” (MEAE). Quant aux pistes, rien de nouveau tant qu'on se refuse à traiter réellement le problème de la part patronale des détaché.es :

- augmentation de la participation à la rémunération des résident ·es / détaché.es pour les établissements*
- augmentation de la contribution des établissements partenaires*
- réduction des dépenses en Centrale pour l'AEFE*
- augmentation des frais de scolarité*

et il faut bien sûr s'attendre à de nouvelles fermetures de postes dans le réseau.

Bref, les vieilles recettes qui vont toujours dans le même sens.

La FSU continue à revendiquer une augmentation de la dotation de l'Etat et une vraie solution pour la part patronale ! Il faut du courage politique si l'on veut maintenir le réseau !

SOMMAIRE

1. Point introductif d'actualité – <i>Information</i>	2
2. Compte rendu des réflexions du groupe de travail interministériel – <i>Information</i>	3
3. Rapport d'activité 2024-2025 – <i>Délibération</i>	5
4. Aide exceptionnelle : Israël - Territoire Palestinien - Bilan utilisation – <i>Information</i>	6
5. Budget rectificatif N°2-2025 – <i>Délibération</i>	7
6. Instituts régionaux de formation (IRF) -Bilan annuel – <i>Information</i>	7
7. Protocole transactionnel - Lycée français de Munich et Prague – <i>Délibération</i>	7
8. Sortie d'inventaire – <i>Délibération</i>	8
9. Prestations intellectuelles - doctrine d'emploi – <i>Information</i>	8
10. Maîtrise des risques - contrôle interne – <i>Délibération</i>	9
11. Convention type - Prestation SDC – <i>Délibération</i>	9
12. Don au profit du Lycée français de Londres - <i>Délibération</i>	9
13. Questions diverses – <i>Information</i>	10

1. Point introductif d'actualité - *information*

- La DG présente le bilan de rentrée 2025 : le réseau AEFE compte désormais **612 établissements** et **400700 élèves**. La croissance, faible, est essentiellement externe apportée par 18 nouveaux établissements partenaires (à périmètre constant, le réseau perd 3000 élèves). Cela se confirme avec la répartition des élèves : 53% dans les 389 établissements partenaires (+2,4%) 29% dans les 155 conventionnés et 18% des les 68 EGD (-1%). La croissance repose surtout sur les **élèves nationaux (58 % des élèves)**, tandis que les élèves français représentent 30% des effectifs.

Côté ressources humaines, l'AEFE a recruté **166 détachés encadrants ou formateurs** et **290 détachés enseignants** ; elle fait face à de nombreux désistements post CCPL et recrutements tardifs plus aléatoires : **107 postes de détachés n'ont pas été pourvus** à la rentrée 2025.

Les résultats scolaires restent excellents : **99 % de réussite au bac**, **98,7 % au BFI**, et une bonne intégration dans Parcoursup, où **93 %** des candidats obtiennent une proposition, majoritairement vers l'université (60 %).

En gestion de crise, **Madagascar** a connu des fermetures temporaires d'établissements suite à des troubles, avec reprise en présentiel début novembre. Au **Mali**, l'AEFE suit quotidiennement une situation instable et prépare plusieurs scénarios d'adaptation.

- La **directrice générale de la mondialisation (DGM)** du MEAE remercie les équipes et souligne que le réseau évolue dans un contexte international **instable**. Au Proche et Moyen-Orient, les tensions ont perturbé certains établissements, mais des solutions ont été trouvées avec les ambassades.

À **Madagascar**, la situation s'est normalisée.

Le **Mali** reste le point le plus préoccupant : blocus, pénuries, climat anxiogène, avec **60 élèves partis et 11 personnels rapatriés**.

En **Tanzanie**, une fermeture temporaire a eu lieu avant une réouverture début novembre.

Au **Cameroun**, Douala est passé en distanciel, tandis que Yaoundé reste en présentiel avec des horaires adaptés

- La **direction des Français de l'étranger (DFAE) du MEAE** a présenté le **programme 151** consacré aux **bourses scolaires** et aux **AESH**. Le nombre de boursiers est en **baisse de 5 % depuis 2024**. Un groupe de travail est lancé pour revoir les critères d'accès aux aides. Pour le **PLF 2026**, une enveloppe de **107 M€** est prévue : **104,5 M€ pour les bourses** et **2,5 M€ pour les AESH**. Une attention particulière est portée aux effets possibles de la réforme en cours sur le dispositif de bourses.

- Le **MEN** confirme le décret et l'arrêté d'application en vigueur au **1er septembre 2025**, clarifiant la procédure d'homologation et les responsabilités. Les **nouvelles demandes et renouvellements d'homologation** sont désormais filtrés par le **MAE** avant transmission au MEN. La **plateforme d'homologation**, développée par le MEN avec le MEAE et l'AEFE, est déployée depuis le **4 septembre** pour le suivi des demandes. La qualité de l'enseignement reste centrale, avec une **2^e année de formation prise en charge par l'Inspection Générale et MAE** en 6 modules pour appuyer le processus d'homologation.

Pour les **sections internationales**, **89 dossiers** ont été examinés, dont **43 concernant l'EFE**.

La FSU revient sur la situation du Mali. Les collègues sur place vivent une situation très anxiogène et il faut répondre à leur interrogations. A ce titre les CA précédents ont voté une délibération dans des situations similaires, qui permet la prise en charge de certains frais. Cette délibération n'est pas à l'ordre du jour. L'Agence répond qu'en cas de besoin, elle sera présentée au prochain Conseil d'administration.

2. Compte rendu des réflexions du groupe de travail interministériel - *information*

Le président du CA revient sur la gravité du moment et la nécessité que chacun prenne ses responsabilités afin que l'Agence bénéficie d'un budget pour l'année 2026 et qu'elle échappe à la cessation de paiement. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un établissement public répondant à des obligations légales et réglementaires. La situation est grave et urgente, les décisions devront être arrêtées à l'occasion du prochain CA qui se tiendra le 18 décembre.

Autrement dit: pas de réelle place aux échanges, des points d'information et des décisions qui seront prises à marche forcée !

RÉFORME AEFE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2025

La Directrice Générale de la Mondialisation (DGM) présente le contexte de **profonds bouleversements** (crises, COVID, évolution du champ éducatif, redressement des comptes publics...) tout en précisant son attachement au réseau de l'enseignement français à l'étranger. Elle explique que notre responsabilité, en tant qu'administrateurs, est de réformer le modèle pour que l'Agence continue à remplir ses missions.

Le contexte budgétaire de l'AEFE oblige à réfléchir à des solutions, de nombreux groupes de travail se sont réunis et ils continueront à se réunir en 2026 afin de mettre en place une réforme de l'Agence.

Selon elle, il faut agir sur les ressources et les dépenses, le redressement budgétaire reste la priorité. **Lors du CA du 18 décembre 2025 seront donc soumis au vote :**

- La prise en charge de la part patronale des pensions civiles par les établissements à travers l'augmentation de l'assiette de la PRRD. Ainsi la contribution des **EGD et des conventionnés** augmentera à hauteur de 35% de la part patronale de la pension civile en 2026, puis 50% en 2027.
- Concernant **les partenaires**, il leur sera demandé une plus forte contribution, à hauteur de 4% pour les nouveaux établissements et à hauteur d'une augmentation de 0.5 points par an pour les établissements déjà partenaires (pour arriver jusqu'à 4%), afin notamment de rétribuer l'accompagnement pédagogique et l'organisation des examens.
- Les **services centraux** de l'Agence prendront leur part et s'engageront à réduire de 3 millions leurs dépenses avec, pour commencer, la suppression de 10 postes.
- **Des créances bloquées** à l'étranger sont en cours de remontées à hauteur de 20 millions d'euros.
- **Les familles** seront aussi mises à contribution. En effet, des augmentations de frais de scolarité seront actées : en moyenne 400 euros d'augmentation par élève.

L'objectif est de stabiliser les finances d'ici fin 2026 et la réforme concernera, dans un second temps, une refonte en profondeur de l'organisation de l'AEFE. Les groupes de travail interministériels vont se poursuivre avec une **réflexion sur la cartographie des EGD**.

La FSU dénonce des discours incohérents qui louent le réseau et, en parallèle, dénonce son fonctionnement. On peut légitimement douter d'une réelle volonté de préserver le réseau, et les enjeux sont aussi politiques sur la légitimité et le rôle de la diplomatie d'influence ! Quant à l'**opérateur, il ne doit pas avoir pour mission d'organiser sa propre concurrence**, là-dessus, aucune réflexion n'est lancée ! Pourtant, tant que ce système sera en place et CAP 2030 en action, aucune réforme ne pourra aboutir. **La FSU dénonce également le manque de transparence de l'instance** qui continue notamment à ne pas répondre à nos demandes précises sur des points budgétaires alors que c'est son rôle. Sur l'avenir, les débats auront lieu le 18, au prochain CA !

Le MEAE met ensuite en avant les consultations auxquelles nous avons été invités. **Il s'agissait en réalité de point d'information car, entre ces échanges et cette présentation au CA, rien n'a changé !** Pour exemple, la demande de la FSU d'augmenter le coût de l'homologation et du suivi d'homologation concernant les établissements partenaires, en plus de l'augmentation de la participation, est restée lettre morte... **Un seul sens donc, celui de l'austérité !**

La FSU a porté les revendications des personnels, détachés comme de droit local. Tout projet qui consiste à s'attaquer aux personnels affaiblit aussi l'opérateur public. Pour la FSU, cela est hors de question !

3. **Rapport d'activité 2024/2025 - Délibération**

La Secrétaire Générale présente le projet de rapport d'activité.

La DG présente le rapport d'activité de l'Agence.

La FSU déplore que l'on demande aux membres de l'instance de voter un document non finalisé, dans la mesure où les remarques actées lors de précédentes instances ne sont pas prises en compte. Nous enchaînons en énumérant les différentes erreurs relevées dans le rapport car, contrairement à la recommandation du président du CA l'an dernier, il n'y a pas eu d'échanges en amont du Rapport d'Activité (RA) 2025. De ce fait, apparaît encore, par exemple, dans ce rapport:

- **Les personnels du réseau**

Plus de 40 000 femmes et hommes travaillent dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. Personnels de direction, personnels

Des données concernant les personnels des partenaires sont encore intégrées dans le rapport d'activité de l'AEFE, alors que ce ne sont pas des personnels de l'opérateur public !

Dans le chapitre "les femmes et les hommes de l'AEFE", il y a une partie

“personnels du réseau” puis un titre : “personnels détachés par l’AEFE” avec le nombre de postes et le recrutement. Mais pas de second titre et donc rien sur les personnels de droit local des EGD. Encore une fois, c’est une remarque que nous avons faite l’année dernière ! **Que faut-il faire pour que les personnels de droit local, dont l’AEFE est pourtant l’employeur, soient représentés à juste titre dans ce RA ?**

Climat scolaire et bien être à l’école

La FSU s’indigne concernant le “plan climat scolaire” présenté dans ce RA, qui est totalement étranger aux organisations syndicales quant à sa conception, son contenu et ses objectifs. **Le climat scolaire est une question qui, selon l’Agence, ne concerne donc pas les enseignants et leurs représentants !** Alors que le sujet est bien un sujet de terrain dont les OS s’emparent quotidiennement. Raisons de ce choix ? **Aucune réponse de la part de l’AEFE.**

plateforme Talents:

Il n’est pas précisé, concernant les personnels de droit local des EGD, que les candidatures de cette plateforme sont toutes étudiées en CCPL. La Directrice Générale affirme que c’est bien le cas. **La FSU demande à ce que cette précision concernant le recrutement des PDL des EGD soit ajoutée à ce RA.**

CCPC. Cela pourrait être anecdotique mais la référence aux commissions consultatives paritaires centrales n’est pas bonne. La description donnée renvoie à la situation d’avant 2022, il est temps de la mettre à jour !

VOTES : 8 Abstentions dont 3 FSU, 1 SGEN, 1 UNSA, 2 députés, 1 UNAP ; 0 Contre ; 25 Pour

4. Aide exceptionnelle : Israël - Territoire Palestinien - Bilan utilisation - *Information*

Une enveloppe d’un montant de 18 566,90 euros a financé le retour des personnels détachés et leurs ayants droits au sein de l’EGD de Téhéran ainsi que dans l’établissement conventionné de Tel Aviv. Cette dernière a permis de rapatrier 6 personnes de Téhéran et 9 personnes de Tel Aviv (agents et ayants droits). Tous les personnels sont revenus en poste et aucun départ de personnel n’est à noter.

5. Budget rectificatif N°2-2025 - *Délibération*

Le BR2 2025 présente un solde budgétaire prévisionnel déficitaire de 56 880 082 € (+ 21 199 441 € par rapport au BR1 2025).

La FSU intervient pour dénoncer un constat alarmant : **les personnels de droit local ne bénéficient d'aucune revalorisation salariale. Au contraire, la masse salariale est en baisse alors que le nombre de postes est stable !**

Nous demandons des explications supplémentaires sur la participation financière des établissements partenaires, ainsi que sur une exonération d'un montant de 400 000 euros au profit de la MLF. Nous réitérons notre demande pour que tous les postes de détachés soient présentés comme des emplois sous plafond et enfin nous attirons l'attention des membres de l'instance sur le coût des déconventionnements pour l'Agence à travers l'exemple de celui de l'établissement de San Francisco.

VOTES : 11 Contre dont 3 FSU ; 20 Pour ; 3 Abstentions

6. Instituts régionaux de formation (IRF) - Bilan annuel - *Information*

L'Agence présente le bilan des IRF pour l'année scolaire 2024-2025 et notamment les formations proposées à l'ensemble des personnels.

La FSU fait part de ses remarques comme le fait que les IRF deviennent des institutions au service de la formation initiale et notamment la formation des non enseignants qui bénéficie largement aux établissements partenaires.

A la question de la participation de la MLF au fonctionnement des IRF, le président répond que celle-ci ne verse pas de contribution forfaitaire mais qu'elle paie un montant par stagiaire inscrit.

7. Protocole transactionnel - Lycée français de Munich et Prague - *Délibération*

L'Agence répond à une circulaire ministérielle qui l'autorise, voire l'incite, à régler des conflits à l'amiable afin de permettre des indemnisations plus rapides et des opérations moins coûteuses.

La cheffe des affaires juridiques expose deux cas de protocoles transactionnels (à Munich et à Prague).

VOTES : 28 Pour ; 1 Abstention

8. Sortie d'inventaire - *Délibération*

Sortie d'inventaire 2025 services centraux (sièges) :

Il est procédé à la mise à jour du système d'information par l'enregistrement des sorties des biens (obsolescence, destruction ou destruction). Cette action se finalise par la saisie d'écritures comptables. La valeur nette comptable des biens sortis est de **22 880.66 €** .

Sortie d'inventaire 2025- EGD :

Il est régulièrement demandé aux EGD de procéder à des sorties d'inventaire des biens immobilisés inscrits au bilan: ceux rendus obsolètes ou hors d'usage, peuvent être réformés ou cédés. Au titre de l'année 2025, 34 établissements présentent des demandes pour un montant cumulé de **14 599 895 €**.

- la mise à jour de la valeur des constructions représente 38.5% du montant des demandes des sorties d'inventaire,
- les installations techniques, matériel et outillage acquis représentent 8.3% de l'ensemble des sorties d'inventaire,
- le matériel informatique concerne 29 EGD et représente 50% du montant total des demandes de sorties d'inventaire

VOTES : Pour à l'unanimité

9. Prestations intellectuelles - doctrine d'emploi - *information*

L'Agence a recours à des prestations intellectuelles, cependant cet usage est strictement encadré et transparent. Ces prestations doivent répondre à des besoins qui ne peuvent être pris en charge en interne et dont le coût doit être proportionné. Un suivi annuel de l'usage des prestations intellectuelles est mis en place au sein de l'Agence.

La FSU se félicite de ce suivi et tient à alerter sur les **dépenses pour DSI alors que les postes ne sont pas pourvus. Nous alertons l'Agence depuis plusieurs années déjà sur les grilles de rémunération de ces personnels qui ne sont pas assez attrayantes et faisons à nouveau référence à la circulaire Premier ministre.**

La FSU demande si **cet encadrement, bienvenue, s'applique également aux EDG.** L'Agence a l'air surprise...comme si personne n'y avait pensé. Affaire à suivre donc.

10. **Maîtrise des risques - contrôle interne - *Délibération***

L'Agence présente son plan d'action relatif à la maîtrise des risques qui est voté à l'unanimité par les membres de l'instance. **La FSU précise que l'identification des risques est une première étape et que c'est la mise en œuvre qui compte.**

VOTES : Pour à l'unanimité (maîtrise des risques et plan d'actions)

11. **Convention type - Prestation SDC - *Délibération***

La convention-type permet de contractualiser avec les porteurs de projets et de facturer des prestations. Pour information, en 2023, 78 665.31 € ont été facturés et 48 929 € encaissés. En 2024, ce sont 141 141.50 € qui ont été facturés pour 103 511.28 € encaissés.

La nouvelle convention met à jour les textes de référence, simplifie et sécurise la procédure de facturation, rappelle l'indépendance entre le processus d'accompagnement et le processus d'homologation et conditionne l'accord préalable du poste diplomatique à la signature de la convention et enfin elle rationalise les prestations de services.

La FSU s'inquiète de cette convention dont la grille tarifaire ne correspond pas à ce que l'Agence est en droit d'exiger de ces établissements. **Les tarifs doivent être revus à la hausse et à hauteur des moyens humains engagés (argent public).** Nous demandons que la décision de la Directrice générale sur ce point soit présentée pour information aux membres du CA.

VOTE : 3 Contre FSU ; 2 Abstentions dont CFDT

12. **Don au profit du Lycée français de Londres - *Délibération***

L'instance vote à l'unanimité pour un don d'un montant de 115 800 euros versé au lycée de Londres par l'association Friends of the lycée pour la rénovation de l'infirmerie de l'établissement.

Le président rappelle qu'avant toute acceptation d'un don, il est nécessaire de vérifier que ce dernier n'appelle aucune contrepartie et que son utilisation ne couvrira pas une dépense publique obligatoire.

13. Questions diverses - *information*

- La FSU intervient pour dénoncer des **atteintes aux droits syndicaux** dans certains pays, dans des établissements en gestion directe, qui ne font pas honneur à l'Agence et qui doivent cesser au plus vite.
- La FSU s'inquiète aussi pour **l'avenir du lycée de Porto** sur lequel plane un risque de déconventionnement.

La Directrice générale se veut rassurante et nous apprend qu'une solution est sur le point d'être trouvée pour éviter un déconventionnement.

- Enfin la FSU revient à nouveau sur sa question concernant le **bilan chiffré du coût des séminaires** toutes catégories confondues, pour laquelle elle n'obtient pas de réponse depuis plusieurs mois maintenant.

La Directrice générale de l'Agence réaffirme qu'il ne s'agit pas d'une mauvaise volonté de sa part mais que le service concerné est en sous effectif et qu'il est très sollicité depuis juillet dernier. De plus, chaque IRF doit être sollicité car ce sont eux qui gèrent les dépenses des séminaires. La réponse sera apportée ultérieurement. La FSU y veillera !